



Groupe de Travail Thématique « Métropole »

Séance du jeudi 28 mai 2009

Sous la présidence de

Monsieur Pierre MANSAT, ADJOINT AU MAIRE DE PARIS, EN CHARGE DE PARIS METROPOLE ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES D'ILE-DE-FRANCEEn présence de
Monsieur Thierry LE ROY, Garant de la concertation**Compte-rendu synthétique****Participants****Elus****Mairie du 1^{er} arrondissement**

Madame Florence BERTHOUT, Première Ajointe au Maire

Ville de Paris**Cabinet de Mme Anne HIDALGO**
Monsieur Renaud PAQUE**Direction Voirie et Déplacements**
Monsieur Nicolas ROY**Cabinet de M. Pierre MANSAT**
Madame Elodie LAMOUROUX**SG / Mission Les Halles**
Monsieur Mary SENKEOMANIVANE
Madame Florence VELIN**Cabinet de M. Christophe GIRARD**
Monsieur Guillaume DESCAMPS**Direction de l'Urbanisme**
Monsieur Bernard LANDAU
Monsieur Jean-Pierre MOULIN**Délégation générale à la coopération territoriale**
Madame Amandine RAMBERT**Partenaires et autres intervenants****CCIP 75**
Madame Caroline MARTY**Anu Pennanen**, réalisatrice et artiste
plasticienne**RATP, agence de développement pour Paris**
Monsieur Frédéric DUPOUY
Monsieur Denis MASURE**Agence Berger & Anziutti**
Madame Flore MEURISSE**Unibail - Rodamco**
Monsieur Cyril DURAND**COTEBA**
Monsieur Mathieu ESNARD
Madame Hélène PLANTARD**MGI**
Madame Evelyne PANATO**Conseillers de Quartier****Conseil de Quartier des Halles**
Madame Dominique GOY-BLANQUET
Madame Françoise FILOCHE

Associations

Association « Accomplir »

Monsieur Gilles POURBAIX
Monsieur Thierry OLIVIER

Association « Bachiques Bouzouks »

Madame Elisabeth BOURGUINAT

Collectif « Beaubourg les Halles »

Monsieur Alexandre MAHFOUZ

**Association de défense des riverains
« Chatelet les Halles »**

Monsieur Jacques CHAVONNET

Association « Glob’Halles »

Monsieur Régis CLERGUE DUVAL
Monsieur Dominique MAGNIETTE

Association « la clairière »

Monsieur Bruno RENE-BAZIN

Association « Mains libres »

Monsieur Bernard DUBOIS

Association « Parole des Halles »

Monsieur Pierre GRENET

Atelier des Halles

Madame Michèle COLLIN

CNRS

Monsieur Thierry BAUDOIN

Conseil Syndical 5/7 rue des Innocents

Monsieur Jean-Pierre MARTIN

GIE du Forum des Halles

Monsieur André LABORDE

IUP Paris 12

Madame Jodelle ZETLAOUI-LEGER
Madame Camille GARDESSE

Paroisse Saint-Eustache

Monsieur Georges NICHOLSON
Madame Maria BASILE

Relevé de décisions

La réunion vise à échanger avec les membres du groupe de travail thématique sur un projet d'étude, présenté dans une note de cadrage préalablement envoyée, qui pourrait démarrer à l'automne.

L'objet de l'étude concerne prioritairement l'adaptation et la création de services qui tiennent compte de la dimension métropolitaine du site.

Les exemples suivants, non limitatifs, doivent être cités et plus particulièrement étudiés, à l'échelle du quartier : service d'accueil / garde d'enfants, toilettes publiques, commerce alimentaire.

Suite aux échanges et propositions, sont convenus les points suivants :

- Cette étude aura un caractère opérationnel et aura pour objectif de formuler des propositions dont la faisabilité, le coût et le mode de gestion seront étudiés ;
- Cette étude capitalisera les études antérieures ;
- Les habitants et les touristes seront explicitement cités parmi les usagers métropolitains à prendre en compte dans l'étude, qui ne s'intéresse pas spécifiquement à un public jeune ;
- dans le cahier des charges, le volet « animation », qui connote des nuisances sonores pour plusieurs membres du groupe de travail, a été retiré au profit d'un volet « gestion des espaces publics », plus adéquat pour traduire le type de propositions attendues par la Ville ;
- L'étude visera à proposer les conditions pour permettre de mieux organiser et concilier les différents usages du site ;
- Il sera demandé au prestataire de faire des propositions en matière de mutualisation d'équipements ou d'espaces ;
- l'étude ne recherchera pas à créer une « nouvelle identité » des Halles ;
- La Préfecture de Police sera associée en tant que partenaires et interlocuteurs de la réflexion. Elle sera sollicitée dans le cadre de cette étude.
- Les cibles de l'étude seront considérées comme forces de propositions parties prenantes potentielles dans la définition des services et aménagements proposés. Les associations d'usagers en particulier peuvent constituer des partenaires intéressants. Cette piste sera mentionnée au cahier des charges.
- Le processus de concertation fait partie intégrante du processus d'étude.

Par ailleurs, il est convenu hors étude :

- que soit réalisé un recensement des salles mutualisables,
- que soit effectué un travail avec la Préfecture de Police et la Police sur la question des terrasses et des abus constatés sur les zones piétonnes,
- qu'un travail sur les évolutions à court et moyen terme de la salle d'échange doit débiter très prochainement,
- que soit recherchée des modalités d'élargissement de la concertation, en associant notamment des associations d'envergure régionale.

Pierre MANSAT rappelle à l'issue des échanges que l'étude doit proposer des services et analyser les contradictions et convergences entre les différentes propositions, notamment au regard de la compatibilité des besoins exprimés par les différents groupes d'usagers.

La pertinence des propositions et l'opportunité de les intégrer aux différents projets d'aménagement seront mesurées par le comité de pilotage de l'étude.

Suite

La rédaction du cahier des charges (transmis pour avis) tient compte de ces éléments.

Le calendrier prévisionnel prévoit une attribution du marché fin août.

Des GTT Transports et Cultures urbaines seront organisés à la rentrée.